2007-03247/

Communiqués archivés de BAnQ

Version sonore

La ministre Line Beauchamp accorde une somme de 877 900 $ à La Magnétothèque

Montréal, le 16 août 2004 – La ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, accorde une aide financière de 877 900 $ à La Magnétothèque pour soutenir son fonctionnement et permettre la réalisation du projet " En route vers la numérisation ".

" L'accès à la lecture et aux livres est un droit fondamental dont tous et toutes doivent pouvoir se prévaloir. Par leur professionnalisme et leur rigueur, les employés et les 350 bénévoles de La Magnétothèque offrent aux personnes qui ne peuvent lire l'accès à une foule d'ouvrages. Je me réjouis de savoir que l'investissement d'aujourd'hui permettra à cet organisme de poursuivre sa mission en bénéficiant des nouvelles technologies ", a souligné la ministre Beauchamp.

Une aide financière au fonctionnement

Le ministère de la Culture et des Communications accorde 614 500 $ à La Magnétothèque afin de lui permettre de maintenir ses activités et services. Sur cette somme, une aide non récurrente de 175 000 $ lui est versée pour favoriser une transition harmonieuse de ses activités de diffusion vers la Bibliothèque nationale du Québec qui aura le mandat de diffuser, à compter de 2005, les livres produits par La Magnétothèque auprès des usagers. Cette aide financière est accordée en vertu du programme Soutien aux bibliothèques spécialisées, qui vise à assurer aux personnes ayant une déficience visuelle l'accès à des services spécialisés et à des livres adaptés.

En route vers la numérisation

Une subvention de 263 400 $ est également versée à La Magnétothèque afin qu'elle modernise ses installations qui ne répondent pas aux standards de la nouvelle génération du livre adapté numérique. Le projet " En route vers la numérisation " prévoit l'acquisition d'équipements, de logiciels et de mobilier spécialisés afin de produire de nouveaux titres en mode numérique et de numériser la collection actuelle, accessible uniquement sur bande magnétique. D'une durée d'un an, le projet prévoit notamment la conversion de l'analogique au numérique de onze cabines d'enregistrement. Ce passage à l'ère numérique entraînera des économies dans l'avenir, puisque ce type de production est plus efficient et que le coût d'un disque compact est 30 fois moins élevé que celui d'une bande magnétique. Il s'agit d'un avantage important dans le contexte de l'augmentation prévisible de la demande pour le livre adapté au cours des prochaines années, conséquence du vieillissement de la population.

Depuis sa création en 1975, La Magnétothèque a produit plus de 8 000 titres de livres sonores de langue française, permettant ainsi à ses 7 000 usagers d'accéder au monde du livre et de la lecture. Elle effectue près de 50 000 prêts par année aux abonnés francophones provenant de toutes les régions du Québec et même d'autres provinces canadiennes. Cet organisme sans but lucratif est soutenu pour son fonctionnement par le ministère de la Culture et des Communications depuis 20 ans.

Version sonore : (format MP3, 3.48 Mo) ou (format wav, 38.32 Mo)

Retour à la liste des communiqués courants

À propos de BAnQ | Droits d'auteur | Confidentialité | Déclaration de services aux citoyens | Protecteur des usagers de BAnQ
Dernière modification : 23 février 2005

Québec
© Gouvernement du Québec, 2007